

Ordures ménagères, tri sélectif, déchetterie

Le ramassage des ordures ménagères (poubelle grise) et des biodéchets (bac vert) a lieu le mardi matin : sortir les poubelles le lundi soir et les rentrer dès que possible afin de ne pas encombrer les trottoirs.

Le ramassage du tri sélectif, sac bleu (papiers, cartonnage...) ou sac jaune (flacons, conserves, briques alimentaires, bouteilles plastique...) a lieu le vendredi matin, en alternance.

Les déchets vert sont à apporter en déchetterie ou mieux, à mettre dans un composteur individuel : voir notice sur le compostage.

Les autres déchets sont à déposer en déchetterie.

Documents

[Consignes de tri](#)

[Consignes pour les biodéchets](#)

[Horaires de la déchetterie](#)